



**Devenez animateur
sportif !**

Parcours coordonné UFOLEP

Pour les jeunes de 18 à 25 ans issus des Quartiers Prioritaires de la Ville :



**Un parcours de formation complet vers
le métier d'animateur sportif**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

CONTENUS DE LA FORMATION

Décembre 2017
à août 2018

→ Formations professionnelles

★ CQP Animateur de Loisirs Sportifs Option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

Le CQP est un diplôme professionnel permettant d'encadrer l'activité physique et sportive contre rémunération.

★ BAFA - Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA est un brevet reconnu et délivré par l'Etat. Il permet d'encadrer des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (centre de vacances/"colo", centres de loisirs). Il permet également l'encadrement des temps éducatifs périscolaires.

★ Initiateur en prévention

Grâce à cette formation, les stagiaires seront en capacité de dispenser des actions de formation à visée éducative et préventive sur différentes thématiques (Prévention des risques domestiques, Savoir rouler, Prévention soleil-mer/montagne ...)

→ Formations citoyennes



★ Ateliers :

- Savoir être et savoir vivre
- Motivation et projet professionnel
- Ateliers divers

★ Mission de service civique

Celle-ci permettra, à ceux qui le souhaitent, de mettre en pratique les compétences acquises et d'en développer de nouvelles. Elle sera indemnisée à hauteur de 573 euros par mois

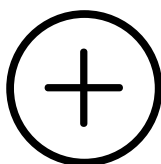
★ PSC1 - Formation aux premiers secours

★ Accompagnement vers l'Emploi

Aide à la recherche de stage et d'emploi / ateliers sur la création de CV et lettre de motivation / préparation des entretiens

LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer des activités sportives, récréatives et pédagogiques,
- Être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'animation,
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers dans la pratique,
- Être capable de s'adresser à différents types de publics, de l'enfant à la personne âgée, et à ceux ayant des besoins plus spécifiques,
- Être capable de travailler en équipe,
- Encadrer la vie quotidienne, dans le cadre d'un accueil de mineurs, et les activités associées,
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.



Les plus

- La mise en place d'un séjour de rupture de 4 jours organisé avec les stagiaires,
- Un accompagnement et un suivi individualisé tout au long de la formation,
- Une pédagogie adaptée,
- Un ensemble de formations diplômantes, qualifiantes et complémentaires permettant d'outiller le stagiaire,
- Une prise en charge complète par l'UFOLEP et ses partenaires.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 18 et 25 ans,
- Résider en quartier prioritaire de la politique de la ville,
(Vous pouvez vérifier via le lien suivant : <https://sig.ville.gouv.fr/>)
- Montrer un réel intérêt pour l'animation sportive,
- Justifier d'une pratique d'activités sportives d'au moins 140 heures dans les 3 années qui précèdent l'inscription (association, MJC, club privé...).

Informations et inscriptions

François Merlot

developpement@ufolep-69.com

Tél 09.53.50.34.17